



## **Journée d'étude et d'échanges**

### **Cheminer ensemble vers l'égalité dès la petite enfance**

Reims, vendredi 26 janvier 2018

### **Compte-rendu synthétique des trois ateliers**

Chaque atelier avait pour objectifs d'explorer les questions suivantes avec les participants-tes :

- Comment garantir l'égalité d'accès des familles aux services d'accueil petite enfance ?
- En quoi le projet d'établissement peut-il être un levier pour prévenir et lutter contre les discriminations ?
- Quelles pratiques développer pour accueillir la diversité au sein des structures petite enfance ?

#### **Atelier 1 – Garantir l'égalité d'accès des familles aux services d'accueil petite enfance**

L'égalité d'accès des familles aux différents modes d'accueil, et aux structures d'accueil petite enfance, est une question relativement complexe. Elle relève, en partie, des politiques publiques développées sur un territoire. Si les questions relatives au nombre de places, aux politiques d'attribution ont été évoquées, les échanges au sein de l'atelier ont écarté ces aspects pour aborder des dimensions sur lesquelles les professionnels-les présents-tes peuvent agir. Les points suivant ont été abordés :

1. Améliorer la communication et l'information envers les familles mais également entre partenaires (Exemple : fédération des centres sociaux, Cigogne (Pôle emploi), Associations, CAMSP- CCAS).
2. Renforcer l'accompagnement des familles  
L'égalité d'accès passe aussi par une attention particulière pour certains publics en situation de fragilité (temporaire ou non) : familles avec enfants en situation de handicap, parents en précarité économique, parents ne maîtrisant pas le français... Ces situations peuvent effectivement engendrer des risques de discriminations et d'inégalité pour l'accès à des modes d'accueil. Pour anticiper ces risques, il a été évoqué les moyens suivants :
  - La présence d'un-e éducateur-trice spécialisé-e comme personne ressource pour faire relais pour certaines situations
  - La mise en place d'un-e référent-e au sein de l'équipe pour renforcer le lien et la confiance entre professionnel-le et parents
  - Faire appel et mobiliser le réseau de partenaires et des professionnels-les
3. Développer la formation et les analyses de pratiques  
La formation, les analyses de pratiques au sein d'une équipe sont des outils « incontournables » pour anticiper les situations d'accueil complexes et envisager les difficultés objectives ou subjectives (celles notamment liées aux stéréotypes et représentations). Les formations peuvent ainsi porter sur la mise en place d'outils (animation d'ateliers Parents), sur des thématiques (interculturalité...)

## **Atelier 2 – Le projet d'établissement un levier pour prévenir et lutter contre les discriminations**

En quoi le projet peut-il être un levier pour prévenir et lutter contre les discriminations ? Le projet d'établissement a pour objectif de formaliser un projet social, un projet éducatif, un projet pédagogique. Un des enjeux est bien que le projet reflète les pratiques à l'œuvre au sein de la structure. Il est ressorti des échanges les éléments suivants :

- Le sens du projet et de la question « pourquoi fait-on ce projet ? »  
Il est ressorti l'importance d'explicitier ses valeurs et de construire un diagnostic territorial de manière à bien cerner son environnement.
- L'importance de construire le projet avec les professionnels-les, les parents mais aussi les enfants.  
Les échanges ont abordé la place des parents avec les questions suivantes : quelles modalités de participation et d'inclusion des parents ? Quelles stratégies à développer pour faire en sorte que le projet soit un projet partagé ?
- L'opportunité, en travaillant sur le projet d'établissement, de re-questionner les activités proposées de manière à prévenir les discriminations et travailler sur les représentations.  
Exemple : albums jeunesse ; écrits et panneaux en plusieurs langues ; lecture de contes en différentes langues...

Il est également ressorti des échanges :

- La transversalité de la prévention et de la lutte contre les discriminations qui peut amener à questionner les différents aspects de la vie quotidienne du lieu d'accueil ;
- L'importance des échanges de pratiques avec des professionnels-les d'autres pays pour « ouvrir des possibles » ;
- L'importance de mobiliser son réseau de partenaires locaux  
Exemple : partenariat avec la médiathèque du quartier où le lieu d'accueil est situé.

## **Atelier 3 – Accueillir la diversité**

Cet atelier s'est déroulé d'une manière interactive par le biais de mises en situation et d'un temps de parole où l'ensemble des participants-tes à l'atelier a pu s'exprimer. Le retour largement partagé était qu'« accueillir la diversité est une évidence et une réalité dans les lieux d'accueil de la petite enfance ».

Les échanges sont partis d'une situation fictive : celle de l'accueil d'un enfant handicapé. Les professionnelles ont évoqué :

- L'injonction contradictoire entre le devoir d'accueil énoncé dans la loi et les réalités de terrain pouvant rendre compliqué cet accueil ;
- De nombreux besoins pour permettre cet accueil dans de bonnes conditions : avoir des personnels formés ; bénéficier d'un soutien dans et hors équipe ; avoir des échanges d'expériences et de pratiques avec d'autres structures et la possibilité de mobiliser réseau et / ou dispositifs ;
- L'importance de l'ancrage personnel et professionnel et le partage d'une vision collective autour d'un projet d'accueil.

Il est ressorti des échanges :

- L'importance des échanges de pratiques
- Le besoin de formations régulières, qui auraient lieu sur site au vu des contraintes de l'accueil et de l'exigence de l'encadrement dans les lieux d'accueil petite enfance.